



Novembre – Décembre 2021

Le mot du Maire

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

Permettez-moi de mettre à profit cette Feuille de novembre-décembre pour vous faire part du travail du conseil municipal durant cette période ainsi que vous présenter les principales informations intercommunales.

La crise sanitaire impacte inlassablement nos actions de convivialité et nous impose de respecter les recommandations qui arrivent au fil de l'eau.

Toutefois nous avons pu retrouver le plaisir de clôturer notre dernière cérémonie de commémoration du 11 novembre par le verre de l'amitié.

Aussi, je salue le travail effectué par les élus et des bénévoles pour la création du terrain de pétanque autour de Jean-Bernard Arnaud. Ce terrain sera accessible pour tous gratuitement. Des finitions restent encore à effectuer avant de pouvoir l'utiliser pleinement.

Faute de repas pour les aînés nous avons privilégié cette année encore la distribution des paniers fournis par les ESAT de proximité. Nous vous remercions à tous pour votre accueil chaleureux.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une douce fin d'année auprès de vos proches. Nous sommes contraints de suivre les recommandations préfectorales et nous ne pourrions donc pas nous retrouver autour de la traditionnelle galette pour les vœux de l'année 2022.

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire

Personnel communal

2022 sera l'année du départ à la retraite de notre secrétaire Liliane Séret.

En effet, Liliane va entamer sa dernière ligne droite jusqu'au 20 mai 2022, avant de pouvoir bénéficier d'une retraite bien méritée.

Le poste de secrétaire a donc été publié, par mobilité au grade avec ouverture aux contractuels dans le cas de recrutement infructueux de fonctionnaire. Le poste est à pourvoir pour le 1^{er} mars avec une période de tuilage jusqu'à mi-mai sous le tutorat de Liliane.

Notre agent technique, Moustapha Es Samti, a demandé une disponibilité pour une durée d'un an, nous avons donc lancé un appel à candidature pour procéder au recrutement d'un tractoriste contractuel ; le tracteur étant l'engin indispensable aux travaux de la commune. Nous avons déjà programmé une ligne budget de formation conducteur d'engins pour notre agent.

Une période d'un mois de tuilage est prévue en janvier, ce qui sera l'occasion d'envisager les quelques gros travaux nécessaires : finition du terrain de pétanque, installation de la rambarde cimentée, remise en place des tuyaux, clôture de l'espace vert, réparations de l'abribus, maçonnerie sur le mur de la cour, retrait du WC et installation d'un évier dans l'atelier, et évacuation d'encombrants à l'école.

Nous avons procédé à 2 nouveaux recrutements pour pallier l'absentéisme au pied levé : Katia Caron pour l'entretien des locaux de l'école et Arthur Lopez pour le périscolaire.



BATIMENTS

Accessibilité : nous avons rencontré deux architectes pour notre projet de mise en accessibilité des locaux de la Mairie, et nous attendons leur devis pour l'étude de faisabilité.

Après validation, il y aura un état des lieux avec mise en plan par un géomètre, ensuite un géotechnicien devra faire une étude de sol, pour l'extension de la salle des fêtes.

Il y aura un suivi par un bureau de contrôle APAVE (pour le respect des normes accessibilité ERP type 4), ainsi qu'un coordonnateur Santé Protection Sécurité. Il nous faudra prendre une assurance dommage ouvrage.

Entretien du cimetière : Suite aux conseils de Jean-Bernard Arnaud, la création des allées est différée. Aussi, nous réfléchissons pour résoudre la problématique des projections de cailloux sur les tombes lors du passage du rotofil.

Logements communaux : des travaux de restauration du cellier du logement 2, nécessaires suite à un dégât des eaux, seront réalisés en ce mois de décembre par David Mialle.

La MicroStation entre l'atelier et le pôle enfance a été vidangée par SOS vidange (Olivier Dubergey) et réparée par l'entreprise APE (changement du compresseur).

Une fuite d'eau récurrente dans le bourg a nécessité plusieurs investigations pour en déterminer la cause. Suite à une intervention de passage de caméra, un bouchon a été repéré au niveau d'anciens travaux de raccordement réalisés par le SDEEG pour l'éclairage public, il y a déjà quelques années. Une déclaration auprès des assurances respectives est en cours.

Focus sur le terrain de pétanque communal :

Samedi 6 novembre, un groupe de bénévoles et d'élus s'est rassemblé pour parvenir à la création du terrain de pétanque communal.

Celui-ci a été pensé de manière à être homologué pour 2 terrains, mais il peut également accueillir des compétitions conviviales sur 4 terrains.

Ce terrain est polyvalent, il pourra accueillir à l'occasion d'autres installations.

Des finitions restent à venir, éclairage, aménagement, plantations diverses.

Nous espérons que ce terrain apportera convivialité et plus-value à l'occasion des locations de salle des fêtes.

Nous remercions vivement tous les participants



Ça tire ...



et ça pointe !



La raquette des coteaux :

Nous avons le grand plaisir cette année de pouvoir initier certains enfants du RPI sous forme d'une heure de cours le jeudi de 17 à 18h et ce, par l'intermédiaire du RPI et du CVLV. L'effectif peut varier de 4 à 7 enfants.

Notre assemblée générale s'est bien déroulée et nous remercions la présence de Cécile Joly, adjointe au Maire, qui a écouté avec attention nos attentes.

L'effectif du club cette saison approche les 100 licenciés dont 63 jeunes de moins de 18 ans. **Nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes.**



Jardin pédagogique de Saint-André-du-Bois :

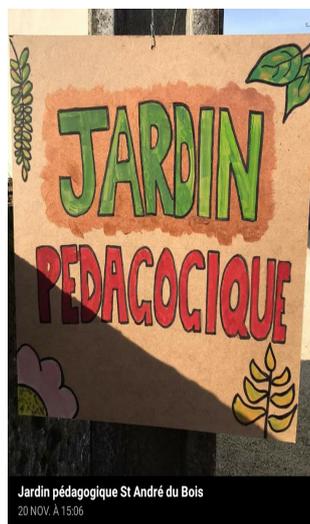
Sous un beau soleil de novembre nous avons terminé l'hôtel à insectes et fabriqué une maison pour hérissons.

Les enfants pourront venir dans quelques temps observer cette faune que nous retrouvons dans nos jardins.

Tout a été fait avec des matériaux de récupération.

N'hésitez pas à nous partager vos créations sur notre page Facebook

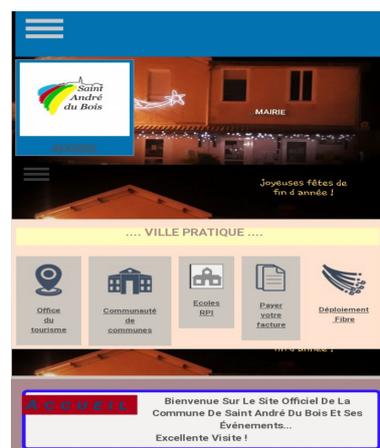
<https://www.facebook.com/106380241873750/post/s/106410351870739/?d=n>



COMMUNICATION :

Suite à l'expiration du précédent site internet, nous avons totalement renouvelé le site communal via Gironde Numérique.

<https://saintandredubois.fr/>



Voirie

Suite à un accident de la voie publique, du mobilier urbain a été endommagé au lieu-dit Limoges. Le constat et la déclaration d'assurance ont été faits afin d'obtenir les réparations nécessaires.

Permis de construire

3 permis de construire ont été acceptés, 2 pour le Bourg Sud et 1 pour le lieu-dit Charlot.



Vaccination Covid 19, 3^{ème} dose :
nous avons repris les inscriptions pour les administrés demandeurs.



Marie nous a quitté le 26 octobre dernier.
Sa disparition nous rend tristes.
Son implication auprès des enfants et de notre bibliothèque qu'elle a créée fut remarquable.

Pour avoir partagé de nombreux voyages, Marie faisait toujours preuve d'une curiosité insatiable.
Elle était rayonnante et d'une générosité exemplaire.
Toutes nos pensées vont vers sa famille.
Merci Marie pour tous ces engagements.
B.FERMIS.



Hommage à Annie FAVARD

L'ensemble des anciens élèves a souhaité rendre hommage à notre chère Annie le samedi 16 octobre au cimetière du village.
Annie est partie trop vite. Sa générosité nous manque. Son départ nous fait prendre conscience de l'importance de chaque seconde, de chaque minute de l'existence.
Annie savait cultiver l'amour et l'amitié rendant ces moments rares. Comment les oublier ? Comment oublier l'amie fidèle et bienveillante ? Impossible.
Sa mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs.
Annie laisse un vide derrière elle.
Souvenons-nous de son rire, de sa bonne humeur, de sa bonté et de son optimisme.
Merci de t'être occupée avec beaucoup d'énergie et de discrétion de nos réunions d'anciens élèves.

Ma Commune Ma Santé :

L'association Actiom, en partenariat avec la Communauté de communes et ses communes, organise des permanences sur le territoire pour proposer une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun. Actiom est une association d'assurés, totalement indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de ses adhérents auprès des mutuelles afin de négocier et obtenir les meilleures conditions de garanties, de tarifs et de services. Ma Commune Ma Santé était déjà proposée sur plusieurs de nos communes, la CdC l'étend aujourd'hui à l'ensemble du territoire.
Déjà présente depuis plusieurs années sur 9 de nos communes à Villandraut, Noaillan, Préchac, Uzeste, Lucmau, Pompéjac, Bourideys, Toulence et Saint-Pardon-de-Conques, l'association compte près de 400 bénéficiaires de notre territoire.
Devant la qualité des appréciations portées sur son action, les élus ont décidé de l'étendre progressivement à l'ensemble de la Communauté de communes.
Plusieurs permanences de proximité sont mises en place, afin d'accueillir et conseiller les habitants dans leurs démarches.
Des permanences régulières à Saint-Maixant sont proposées dans une logique de proximité et de facilité d'accès, pour un maillage cohérent de l'ensemble du territoire.

Informations et rendez-vous : 05 64 10 00 48



Manifestation en soutien au Maire de St-Macaire, Cédric Gerbeau, qui a été victime d'une agression physique avec menaces de mort, mercredi dernier, dans l'exercice de ses fonctions d' élu.

